

Fortunat s'avança le premier, humble, courbé en deux, la tête découverte, et marchant d'un pas tortueux. A cinq pas de Satan, il s'arrêta et fléchit le genou.

— Ah ! ah ! ah ! ah ! toi, je te connais, s'écria le diable qui se planta les poings sur les côtes et se mit à croasser de plus belle.

Péronnette vint la seconde, pâle, mais résolue, et tenant serrée dans sa main droite la médaille de dom Mélaine.

Satan frappa du pied : la terre trembla ; il rugit : les échos des montagnes répétèrent à l'infini ce rugissement.

Hébal vint le troisième : il était calme, vaillant, et sur le velours azuré de son justaucorps brillait l'humble petite croix de bois bénite à Sainte-Anne d'Auray.

Aux pieds du géant infernal, un trou béant se creusait ; il s'en échappait des clartés étranges.

Satan se redressa, montrant du doigt la cavité :

— Approchez ! dit-il d'une voix éclatante. Il y a là des trésors qui paieraient la couronne impériale, si vous en aviez fantaisie. Ces trésors sont à vous.

— A quelles conditions ? demanda Péronnette de sa voix claire.

— Vous aurez sept minutes pour descendre et remonter, à partir du moment où la cloche aura tinté son premier coup. Dès que la clochette, là-bas, retentira, tout ce qui sera sous terre, hommes ou choses, m'appartiendra pour l'éternité...

(*A suivre.*)

M. J.-G. Boissonneault, étudiant en droit à Montréal, est l'auteur du morceau : *Souvenir d'Enfance*, paru dans le numéro 29 de la *Famille*.

Un testament très-court

Un Parisien qui passait pour riche, parce qu'il dépensait beaucoup, venait de mourir. Comme il n'avait point d'enfant, la foule des cousins qui croyaient tous hériter vinrent demander avec instance la lecture du testament. On le chercha longtemps ; enfin on le trouva bien enfermé, bien cacheté. Après l'avoir ouvert, on lut ces mots : Je n'ai rien, je dois beaucoup, je donne le reste aux pauvres. —